APREMONT
AU FIL DE L'EAU

Numéro 15 - Janvier 2022

Les Plus Beaux Villages de France®

Sommaire

Page 3 : Edito du Maire

Page 4 et 5 : La CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
. Le centre de vaccination éphémère
. Les centres de loisirs
. La vidéo protection
. La fibre numérique
. Merci
. Smirtom : La gestion des déchets

Page 6 et 7 : Le budget communal : un budget de transition

Page 8 : La ré-expertise des Plus Beaux Villages de France

Page 9, 10, 11 : Un an de manifestations

Page 12 et 13 : Les *Muses du Val d'Allier* : 10 ans de concerts

Page 14 et 15 : ACTUS 2021

Page 16 et 17 : Projets 2022

Page 18 et 19 : Vivre avec l'Allier

Page 18 : Agenda. Inscription sur les listes électorales, Bienvenue à, Utile

En promenade à Apremont !

Edito du Maire

Chers habitants,

L'année 2021 a été pour la commune une année de transition. Pas de grands travaux : il était raisonnable de reconstituer un excédent budgétaire après nos aménagements « cœur de village » avant de démarrer de nouveaux projets. C'est chose faite grâce à la gestion serrée de nos finances et à l'apport financier que nous procurent nos manifestations, qui ont pu avoir lieu avec succès, malgré les contraintes liées au Covid.

Il est vrai que la saison touristique a été belle. Le Parc floral a vu le nombre de ses visiteurs à son meilleur niveau et le village a été très visité. La forte présence d'un tourisme local et national a clairement pallié l'absence des touristes étrangers.

Nous avons dans ce contexte lancé notre Marché bio & local. Animé par des producteurs bio, venant du Cher, de la Nièvre et de l'Allier, il a correctement démarré et les exposants ont tous (sauf un) exprimé le souhait de poursuivre cette expérience. Il reprendra donc dès le 3 avril pour mieux s'ancrer dans notre vie locale.

Côté sécurité, nous n'avons pas été épargnés. Le nouveau poste électrique mobile de foire acheté pour le marché a été dérobé après effraction dans la salle du manège aux bœufs et bien pire encore, les deux canons emblématiques des remparts du château ont été volés à l'insu de tous.

Au vu de ces circonstances, l'installation de caméras de vidéo protection financée par la CDC et en marche effective depuis début décembre est de bon augure. Deux caméras enregistrent les plaques d'immatriculation circulant sur les 2 routes départementales, la 3ème surveille la place de la mairie, notamment l'entrée vers les ateliers municipaux… L'utilisation des bandes est strictement encadrée et est réservée aux référents déclarés en Préfecture et à la gendarmerie.

Un autre dossier s'achève avec la mise en route de la fibre au printemps et en corollaire la création officielle de notre fichier d'adresse. Vous trouverez ci-joint l'arrêté de création des adresses avec votre adresse officielle déposée au Centre des Impôts fonciers et à la Poste. Il vous appartient désormais de la transmettre (par courrier ou par mail) à tous vos fournisseurs d'énergie ou de téléphone, à vos banques, assurances, mutuelles….

Je vous souhaite à tous une très bonne santé et formule tous mes vœux pour que cette nouvelle année 2022 vous apporte joie et sérénité.

Nathalie de Bartillat

CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Vaccination anti Covid à la Maison de Santé de la Guerche

Un centre de vaccination éphémère a vu le jour à la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la Guerche. Il a permis au cours de plusieurs sessions organisées les week-end de réaliser plus de 3000 vaccins. Merci à la CDC d'avoir géré les prises de rendez-vous et à tous les élus bénévoles des communes d'avoir tenu l'accueil.

De prochaines sessions seront organisées en ce début d'année. Il convient désormais de prendre un rendez-vous préalable auprès de la Maison France Service de la Guerche au 02 48 80 46 06.

Centre de loisirs : Vacances et mercredis

Les enfants de nos 12 communes ont maintenant un nouveau bâtiment à l'entrée de Cours les Barres pour y être accueillis pendant la plupart des vacances scolaires et depuis la rentrée de septembre 2021, également les mercredis pour les enfants de la maternelle au CM2. Une attractivité de plus pour les familles de notre territoire !

Les caméras de vidéo protection

A la demande de la gendarmerie qui a besoin d'outils performants pour lutter contre la délinquance, notamment contre les vols et trafics qui circulent souvent sur nos routes départementales secondaires, trois caméras ont été installées à l'automne dans notre village. Elles permettent de contrôler les plaques d'immatriculation des véhicules traversant le village ainsi que les évènements pouvant se produire place de la mairie. Elles ont été financées par la CDC qui en a installé 54 sur les 12 communes qui la composent. Elles sont légalement en service depuis début décembre et le visionnage des bandes vidéo est strictement encadré et réservé à des référents autorisés et déclarés en Préfecture.

Nous avons vu que nous ne sommes pas à l'abri de la délinquance et des vols. Plusieurs faits récents nous appellent à la plus grande des vigilances. Puissions-nous mieux lutter contre ces évènements avec ce nouvel équipement !

CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Fibre optique

La fibre sera opérationnelle fin mars pour notre commune. Pour tout renseignement, veuillez consulter le site berryfibreoptique.fr ou téléphoner au 02 45 45 00 30. Une réunion publique aura lieu le 3 février à 18h30 à la salle des fêtes de Cours les Barres pour tous ceux qui veulent avoir des renseignements pour sa mise en place. Des fournisseurs d'accès seront présents ainsi que Berry fibre optique qui répondront à toutes les questions des usagers.

Questions pratiques pour votre raccordement :

1/ Tester votre éligibilité sur le site berryfibreoptique.fr
2/ Choisissez un fournisseur d'accès parmi les 10 entreprises présentes dans le Cher (Orange, Free, SFR, Bouygues, Coriolis, K-net, Nordnet, Ozone, Videofutur, We-access)
3 / Prenez rendez-vous pour le raccordement
4 / Préparez la venue du technicien en recherchant le point d'entrée de votre ligne de téléphone actuelle. La fibre passera par la même gaine que celle du téléphone actuel et suivra si possible le même cheminement
5/ Si vous êtes locataire, prenez contact avec votre propriétaire pour l'avertir des travaux

MERCI !

Trois mardis après-midi par mois, Julie Demazier, secrétaire à la CDC vient compléter les heures de Lucile Point, notre secrétaire titulaire également en poste à Neuvy le Barrois qui jusqu'en juin 2022 n'a pas assez de disponibilité horaire pour faire en 6 heures ce qui se faisait anciennement en 9 !

Merci au Président de la CDC, Olivier Hurabielle qui a permis cette solution mutualisée qui rend la vie des petites communes plus facile et merci à Julie et à Lucile pour leur aide aussi efficace que bonne est leur humeur !

Smirtom : du progrès dans la gestion des déchets

Les catégories de déchets qui vont dans la poubelle jaune se sont largement élargies : tous les emballages (cartons, bouteilles plastiques ou métalliques, boîtes de conserves) mais aussi tous les pots en carton et en plastique (yaourts, crème fraiche, barquettes…) ainsi que tous les plastiques fins (sac, sachet…) mais aussi les tubes, les capsules de café.… sont désormais à mettre dans le bac jaune.

Si l'on y ajoute, les déchets compostables qui peuvent être apportés dans les composteurs pour tous de la cour de la mairie, nous pouvons réduire de façon significative le volume des ordures non recyclables à jeter dans le bac bordeaux.

Vie communale
2021 : un budget de transition

Pas de grands investissements en 2021 : il fallait reconstituer nos finances après les importants travaux cœur de village. Les dernières factures s'y rapportant ont été réglées début 2021 et les subventions encaissées dans la foulée.

Côté fonctionnement, des frais de personnel qui diminuent depuis le départ à la retraite de l'ancienne secrétaire titulaire en arrêt maladie depuis des années et malgré un alourdissement des charges générales dû au nécessaire remplacement de l'employé communal en arrêt maladie par un agent d'interim. Enfin le retour du produit des manifestations qui ont du être annulées en 2020.

Dépenses de fonctionnement

2020

- charges à caractère général 22 114€
- charges de personnel 56 244€
- atténuation de produits 14 235€
- Autres charges de gestion courante 21 150€
- charges financières 423€
- dotation aux amortissements 1 000€

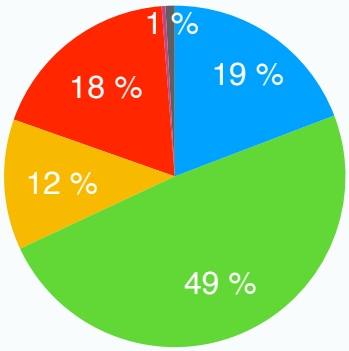

2021

- charges à caractère général 32 198€
- charges de personnel 34 112€
- Atténuation de produits 14 235€
- Autres charges de gestion courante 23 083€
- charges financières 912€
- charges exceptionnelles 1 829€

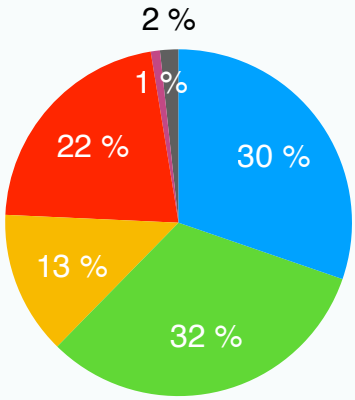

Recettes de fonctionnement

- Excédent de fonctionnement 58 699€
- Atténuation de charges 3 878€
- Produits des services, du domaine et ventes 13 482€
- Impôts et taxes 55 056€
- Dotations, subventions, participations 23 022€
- Autres produits de gestion courante 8 049€

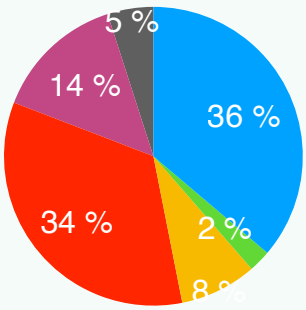

- Excédent de fonctionnement 46 670€
- Atténuation de charges 41 152€
- produits des services du domaine et ventes 36 460€
- Impôts et taxes 51 077€
- Dotations, subventions, participations 21 556 €
- autres produits de gestion courante 9 100€

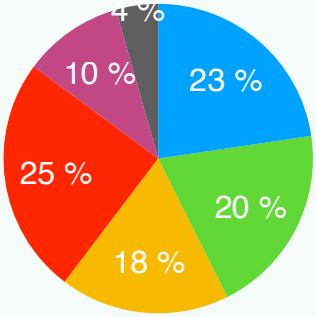

Dépenses d'investissement

2020

Emprunts 5 878€
Immobilistaions corporelles (travaux) 25 8140€

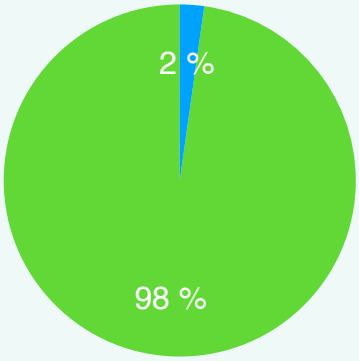

2021

Emprunts 106 925€
immobilisations corporelles (travaux) 75 792€
déficit d'investissement 12992€

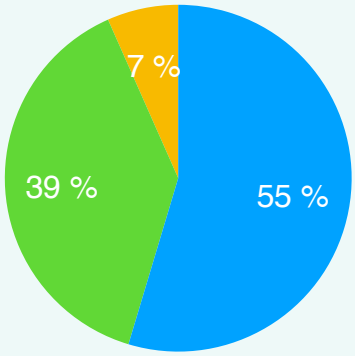

Recettes d'investissement

Excédent d'investissement 30 265€
Dotations 659€
Subventions 49 150€
Emprunt 170 600€ (dont 145 000 € de court terme)

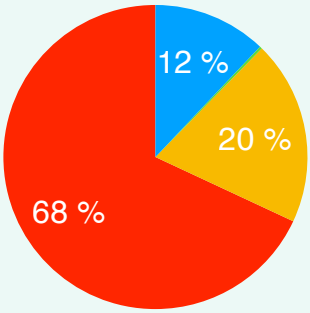

Excédent d'investissement 0€
Dotations 41€
Subventions 258 943€
Emprunt (court terme) 100 000€

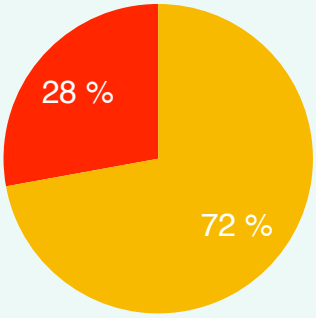

Un point sur le coût des travaux cœur de village

Coût total : 287 182 € HT
Subventions : 220 614 € (76,83%)
Région : 98 300 €
Etat : 109 881 €
Département : 12 433 €

Coût pour la commune : 66 568 € (23,17%)
dont 25 000 euros financés par un emprunt sur 10 ans et 41 568 € en auto financement

Un point sur les emprunts communaux

. 2015 - 2027 : Emprunt de 12 ans pour financer les travaux dans le logement communal et les toilettes publiques, 40 000€

. 2020 – 2030 : Emprunt de 10 ans pour financer les travaux cœur de village de 25 000 euros.

Soit une charge de remboursement annuel de 6276 euros / an

Ré-expertise des *Plus Beaux Villages de France*
Le label dont nous sommes fiers

L'association des « **Plus Beaux Villages de France** » a été créée en 1982. Apremont en a fait partie très vite, dès 1987 et reste à ce jour le seul village du Cher labellisé. Ce label est aujourd'hui partagé par 163 autres villages français. Il distingue des villages ruraux de moins de 2000 habitants dont le patrimoine architectural ou naturel est attesté par au moins deux périmètres de protection au titre des monuments historiques ou de sites patrimoniaux remarquables.

Ces villages doivent offrir une qualité urbanistique (bâti, cheminement, abords) et architecturale (harmonie et homogénéité des matériaux). Il doit aussi témoigner de la volonté des équipes locales, à travers des réalisations concrètes, de mise en valeur, de développement, de promotion et d'animation pour préserver et embellir ce patrimoine.

C'est ainsi qu'à Apremont, nous privilégions l'utilisation de matériaux nobles comme la pierre, les petites tuiles anciennes pour les couvertures ou l'enduit à la chaux pour les murs. Nous nous efforçons de limiter certains éléments qui pourraient nuire à l'unité tels que publicité ou panneaux.

Les Plus Beaux Villages de France sont 164 !

Réunie à Pesmes (Haute-Saône) en juillet, puis à Saint-Côme-d'Olt (Aveyron) en septembre, la Commission Qualité a approuvé le classement ou la réintégration de cinq villages et le maintien du classement de 32 de ses membres, portant le nombre de "Plus Beaux Villages de France" à 164.

Les décisions de la Commission :

- Réintégration : Cordes-sur-Ciel (Tarn)
- Classement : Châtillon-en-Diois (Drôme), Le Malzieu-Ville (Lozère), Polignac (Haute-Loire) et Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne).
- Non classement : Rennes-le-Château (Aude) et Saissac (Aude).
- Maintien du classement : Ainhoa (Pyrénées-Atlantiques), Apremont-sur-Allier (Cher), La Bastide-Clairence (Pyrénées-Atlantiques), Beynac-et-Cazenac (Dordogne), Castelnou (Pyrénées-Orientales), Minerve (Hérault), Montclus (Gard), Pérouges (Ain), Puicelsi-le-Haut (Lot-et-Garonne), Rochefort-en-Terre (Morbihan), Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), Sainte-Croix-en-Jarez (Loire), Salers (Cantal), Sare (Pyrénées-Atlantiques), Sarrant (Gers), Villefranche-de-Conflent (Pyrénées-Orientales).
- Maintien du classement avec réserves : Angles-sur-l'Anglin (Vienne), Auvillar (Tarn-et-Garonne), Barfleur (Manche), Camon (Ariège), Eus (Pyrénées-Orientales), Evol (Pyrénées-orientales), Lagrasse (Aude), Lauzerte (Tarn-et-Garonne), Monflanquin (Lot-et-Garonne), Monestiés (Tarn), Navarrenx (Pyrénées-Atlantiques), Oingt (Rhône), Olargues (Hérault) et Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), Saint-Suliac (Ille-et-Vilaine), Tournemire (Cantal).

Au cours de l'été 2021, nous avons été visités et ré-expertisés par l'association des « Plus Beaux Villages de France » qui, tous les 8 ans, soumet à la commission qualité le renouvellement du label.

La commission qualité a bien voulu nous adresser ses encouragements : « Nous vous adressons nos félicitations pour l'ensemble des actions de mise en valeur réalisées depuis la précédente expertise et pour les projets en cours d'étude » et nous a renouvelé pour 8 nouvelles années le label à notre village. Ils ont apprécié la mise en valeur du cœur de village depuis nos derniers travaux et la suppression de certains éléments comme les trottoirs en ciment ou les jardinières de rue. Ils nous ont également conseillés, ce que nous souhaitions déjà réaliser, d'enrichir la visite du village par une signalétique d'interprétation du patrimoine : manège aux bœufs, lavoir, maison des mariniers, repère de crues….. Nous allons travailler pour le début de saison prochaine à la réalisation de textes pour expliquer ces points remarquables du village.

Vie communale 2021
Nos manifestations

Un agenda respecté : Fête des Plantes, Brocante, Fête d'automne
Le petit nouveau : notre marché Bio et Local !

Nous avons, somme toute, eu plutôt de la chance : Nos 3 manifestations 2021 ont pu se tenir certes avec quelques contraintes (passe sanitaire, buvette ultra simplifiée donc un peu moins rentable) et quelques restrictions mais le public a été au rendez-vous :

Fête des plantes : 5 300 entrées payantes (+ de 18 ans)
Chiffre d'affaires (exposants, buvette et entrées payantes) 13 335 €
(à noter que cette année, la buvette était limitée à des sandwiches et boissons à l'emporté)
Bénéfice : 9 639 €

Brocante :
Chiffre d'affaires (buvette et exposants) 6 273 €
Bénéfice : 4 391 €

Fête d'automne : 4 130 entrées payantes (+ de 18 ans)
Chiffre d'affaires (exposants, buvette et entrées payantes): 14 289 €
Bénéfice : 10 356 €

Enfin, le dernier-né, notre **marché mensuel bio et local** s'installe dans le paysage. Les exposants sont tous globalement contents, ce qui est prometteur…. Les 1ers marchés ont été gratuits pour les producteurs et payants à partir de juillet (Chiffre d'affaires : 826 €)
Rendez-vous le 3 avril pour notre 1er marché 2022.

Nos manifestations…suite

Création du Marché mensuel BIO & LOCAL

La recherche de la qualité, un besoin de retour aux produits locaux et une demande de « BIO » dans l'alimentation nous a donné l'idée de créer ce rendez-vous mensuel du 1er dimanche du mois d'avril à octobre. D'autant plus que le seul marché mensuel BIO local de Challuy a fermé ses portes;

Pour être prêt pour ce début de saison 2021, il a fallu aller à la recherche des participants et convaincre des producteurs, déjà surchargés de travail, de bien vouloir se lever tôt un matin de plus et le dimanche. Nous les remercions d'avoir joué le jeu. Mais la double exigence « BIO & LOCAL » et la réputation des manifestations d'Apremont ont convaincu et certains producteurs sont venus très enthousiastes.

Le dimanche 2 mai au matin, alors que nous étions encore en restriction kilométrique pour les déplacements, 15 producteurs se sont installés sur nos bords d'Allier. Ils répondaient tous à cette double exigence : être des producteurs BIO et être locaux du Cher, de la Nièvre ou de l'Allier.

L'essentiel était déjà presque là : Des légumes fraîchement cueillis, des fromages de chèvres, des pains, brioches, pâtes et farines, de la bière, des huiles, vinaigres, moutardes, cidres et jus de fruits, du vin et des chocolats, des herbes aromatiques fraîchement séchées et des tisanes, des escargots, de la confiture, des chutneys, confits, safran, du miel et propolis de forêt, des gourmandises sucrées et du pop-corn, des œufs, des poulets et des pintades, une belle gamme de légumineuses… et du savon de La Guerche ! Ce premier marché a connu un succès exceptionnel, même si tous les autres ont été très fréquentés, avec des producteurs toujours heureux de revenir.

A partir de juin, les produits non essentiels ont pu être présents et dès cette date, d'autres producteurs sont venus enrichir la gamme des produits proposés : viande de boeuf, de porc et charcuterie, fromages et produits laitiers de vache, autres légumineuses et autres vins, ainsi que quelques artisans locaux.

De mai à novembre, ce sont entre 13 et 27 exposants qui sont venus. Seule la triste météo du 1er août a fait fuir ce jour-là certains producteurs comme une partie du public !

Pour 2022, nous devons fidéliser les producteurs comme le public déjà présent cette année. Nous devons élargir la gamme des produits proposés : les fruits BIO de production locale manquent cruellement ! Nous devons réussir à faire de ce marché, un moment chaleureux et convivial, ouvert à quelques animations. Nous devons communiquer pour convaincre un plus large public aux produits BIO, qui, en vente directe sur notre marché, ne sont pas plus chers.

Nous montrerons, par le détail, ce qui différencie un miel BIO d'un miel qui ne l'est pas, un yaourt, un pain, un poulet et pourquoi « le BIO » est donc de meilleure qualité. Nous expliquerons aussi en quoi notre marché participe à favoriser le développement de notre région, ce qui n'est pas négligeable pour une commune.

Et vous, êtes-vous content de ce marché qui est venu à votre porte cette année ? Toute idée positive pour l'améliorer sera la bienvenue…

Danielle Autier (06 20 34 94 87)

Festival de musique des *Muses du Val d'Allier*

10 ans de festival de musique des *muses du Val d'Allier* en notre église

Mireille Bertrand, par ailleurs conseillère municipale, a été la muse du festival de musique qu'elle a créé, voilà 10 ans déjà, avec le groupe musical d'Arc en scène. Tous les ans, en mai, deux puis trois concerts ont été donnés en l'église d'Apremont.

Ils ont rassemblé un public de mélomanes avertis car le programme exigeant faisait découvrir des œuvres méconnues et parfois difficiles. La qualité musicale était au rendez-vous et je tenais ici à la remercier pour toute l'énergie qu'elle a mise dans cette organisation. C'était un plus pour Apremont car cela faisait vivre notre église. Nous espérons que d'autres, motivés par cette recherche de qualité, poursuivrons sur sa lancée….

Le mot de Mireille Bertrand :

L'association des ***Muses du Val d'Allier*** a été créée le 31 décembre 2011 afin de proposer des concerts à Apremont avec l'Ensemble Instrumental de Chambre « ARC-en-SCENE » sous la direction de Jean Renaud Lhotte, violoncelliste.

Au terme de 10 années d'activité, j'ai décidé de mettre fin à mon mandat de présidente.

Le festival a attiré de nombreux spectateurs, au cours de ces années passionnantes. C'est ainsi qu'en 2018 comme en 2019, plus de 400 personnes assistaient aux 3 concerts du festival, venant du Cher, de la Nièvre, de l'Allier, du Loiret, voire de la région parisienne...

Le festival a accueilli 21 musiciens : dont Jean-Renaud Lhotte, violoncelle, Jean-Baptiste Lhermelin, piano, Jennifer Fichet, Sophie Pathé, piano, Sabine Raynaud, flûte, Sylvie Hue, clarinette, interprétant des compositeurs connus tel que Bach, Mozart, Schubert, Schumann, Beethoven, Ravel, Debussy, Fauré, Dvorak, Brahms ou moins connus, tels Onslow, Lekeu, Boellmann, Magnard, Farenc, Godard, Cras, Pierné, Von Weber, Gernsheim, Gouvy, Vincent d'Indy.

C'est ce qui faisait la spécificité de ce festival, souhaité par Jean Renaud Lhotte, co-fondateur et moi-même et au fil des ans, c'est ce qui a réuni 2 335 mélomanes. Ce n'était pas gagné au départ. Je n'avais jamais fait cela, cela fut beaucoup de prospection pour trouver des bénévoles, des sponsors ou des mécènes. Nous avions réussi à faire notre place, dans la région, où peu de festivals classiques existent.

Je tiens à remercier tous ceux qui l'ont fait vivre : Melle de Brissac, la commune d' Apremont, les commerçants de la Guerche sur l'Aubois, de Nevers, du Guétin ou de fidèles anonymes ; je remercie également Le Berry Républicain pour ses nombreux articles. Enfin, je remercie les différentes personnes qui se sont succédées au bureau, et avec qui nous avons œuvré dans un même but :
la réussite de ce festival !

ACTUS 2021

Accessibilité des bâtiments publics

Tout bâtiment accueillant du public doit être rendu accessible aux personnes handicapées en vertu de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

A Apremont, tel que le prévoyait notre ADAP (agenda d'accessibilité programmée), les travaux cœur de village ont permis de rendre accessibles, conformément à la loi, la mairie et la salle communale.

Concernant l'église, une dérogation au titre du périmètre de site classé, nous a permis d'éviter la construction d'une rampe devant l'église. Cependant, l'accessibilité est possible par la porte de la sacristie et une rampe amovible à l'intérieur de l'église permet de rejoindre les travées depuis le cœur de l'église.

ÉOLIENNES DES PORTES DU NIVERNAIS
Jugement défavorable en Cour d'appel de Lyon contre le projet éolien sur les communes de Langeron et Saint Pierre le Moutier

La commune d'Apremont a participé aux frais d'avocat aux côtés de l'association « *Vent debout en Nivernais* » et de divers riverains pour requérir contre le projet d'éoliennes en covisibilité avec Apremont en Cour d'appel de Lyon.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons appris que la Cour avait rejeté la requête de Nordex contre la décision de la Préfecture de Nevers qui interdisait le projet.

Quoique l'argument retenu par la Cour (non rentabilité économique du projet), nous ait clairement laissé sur notre faim, car nous pensions que la préservation du patrimoine naturel et historique serait retenue, nous ne boudons pas notre joie.

Nous allons cependant devoir encore patienter deux mois, Nordex ayant la possibilité de se pourvoir en cassation pour annuler ce jugement.

Route départementale : du retard dans les travaux

La réfection de la couche de roulement de la RD45 traversant le village a pris du retard. Le syndicat d'adduction d'eau potable de la Vallée de Germigny qui devait faire réaliser ces travaux vers la mi octobre a pris un peu de retard à l'automne dernier et les températures extérieures trop froides n'ont alors plus permis de les réaliser. Nous avons demandé leur report à la mi-septembre prochain, période la moins gênante pour notre village.

Vie communale 2021

Messe de Pâques au lever du jour : une première à Apremont

Le dimanche de Pâques, sur les bords de l'Allier, plus d'une centaine de fidèles se sont réunis à l'orée du jour autour d'un feu. Ils ont ensuite rejoint en procession notre église pour une messe du lever du jour. Le Père Stéphane de Maistre qui officiait, avait choisi l'église Notre Dame d'Apremont car elle est orientée vers le soleil levant, ce qui est plutôt rare et permet de recevoir les premiers rayons du matin.

Le « café brocante » de Babette

Le « **café brocante** » est ouvert ! Tous les samedis, dimanches et jour fériés de 13h30 à 17h30, rendez-vous chez Babette pour un café ou un chocolat chaud. Un peu d'animation pour nos promeneurs du week-end voire pour les apremontois ne nuit pas !

En avril quand les deux restaurants ouvriront leurs portes, la salle sera de nouveau dédiée à la brocante.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont bien eu lieu mais en très petit comité pour cause de COVID !

2022 : les projets

Les ponts d'Apremont

Dans le cadre de France Relance, nous avons répondu à l'appel à projets « **Programme national Ponts** » qui prend en charge le diagnostic de l'état des ponts. La commune d'Apremont est propriétaire de 4 ponts.

Deux ponts sont situés sur la Route des Rieaux et enjambent le Ruisseau des Barres. Les deux autres enjambent la Rigole des Lorrains au lieu-dit le Veuillin et un kilomètre au-delà. Le 3ème pont dit des Lorrains appartient quant à lui aux Voies Navigables de France. Un audit de leur état sera effectué sur place début 2022 et un « carnet de santé » des ponts sera réalisé pour savoir si des travaux sont nécessaires.

Une signalétique du patrimoine

Nous préparons quelques textes pour expliquer les points remarquables de notre patrimoine. Des panneaux seront prochainement installés dans le village pour expliquer :

-Les crues centennales de l'Allier
-La maison des mariniers
-Le manège aux bœufs
-Le lavoir communal …..

Tout élément à porter à notre connaissance est le bienvenu !

2022 : les projets

Site internet

Notre ancien site est désormais obsolète et doit être intégralement refait pour nos habitants comme pour nos visiteurs de passage. Nous avons eu l'opportunité de répondre à un appel à projets de **France relance**, dans le cadre de **« la transformation numérique pour les collectivités territoriales** » et avons été retenu pour une aide correspondant à 95% du coût total de ce nouveau site.

Il permettra, par ses mises à jour régulières pour toutes les informations officielles, ainsi qu'une fonctionnalité facilement maîtrisable par les élus et la secrétaire, d'avoir un instrument indispensable à notre communication. De plus, il sera accessible sur tous les nouveaux outils numériques (tablette et smartphone). Le travail que nous avions commencé avec l'aide d'une habitante, que je remercie chaleureusement, ne sera pas perdu et servira de base de travail à ce nouveau site.

Panneau numérique interactif extérieur :

Dans ce même appel à projets du **plan national de France relance**, nous avions également demandé le financement d'un panneau numérique interactif sur le mur extérieur de la mairie à côté des panneaux d'affichage pour pouvoir diffuser toutes les informations touristiques géo-localisées de notre territoire (carte interactive, hébergement, restauration, sentiers pédestres, pistes cyclables ….).

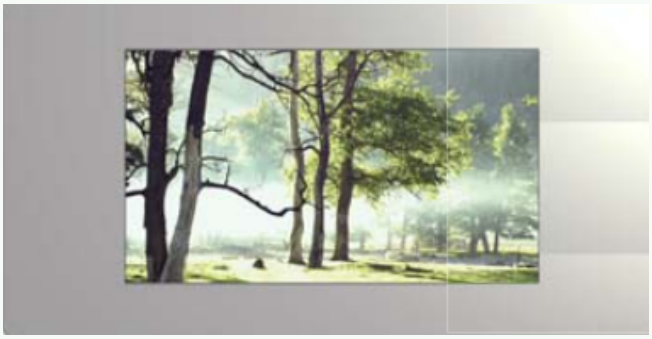

Il nous a en effet semblé qu'Apremont était une entrée importante du territoire pour les touristes et un lieu de promenade fréquenté par les locaux. Avec ce panneau, nous aurons un instrument interactif moderne, régulièrement mis à jour par la base de données Tourinsoft, qui permettra une meilleure promotion de notre territoire. La subvention obtenue pour ce panneau est également de 95% de l'investissement.

Mairie et église

Une révision de la toiture et le nettoyage des gouttières vont être nécessaires sur les deux bâtiments communaux que sont la mairie et l'église.

Des petites fuites lors des fortes pluies nous ont alertés. Un devis va être réalisé et l'entretien sera prévu au budget 2022.

Apremont et l'Allier : une histoire intimement liée

Apremont vit, hier comme aujourd'hui, au rythme de l'Allier. Hier, les Carriers transportaient les pierres de nos 5 carrières ouvertes sur des bateaux à fond plat et les bois de la forêt étaient flottés sur l'eau pour descendre vers leur destination.
Deux ports, l'un devant la maison des mariniers et l'autre au lieu-dit Le Veuillin, étaient en activité.
Aujourd'hui, l'Allier est une réserve naturelle de biodiversité classée Natura 2000 et en cours de labellisation UNESCO/RAMSAR au titre de zone humide de valeur internationale. Elle offre un paysage et une respiration incomparables à notre village quoique nous la surveillons toujours avec un peu d'inquiétude lors de ses brusques montées des eaux.

Déjà de l'histoire : quand Apremont est devenu Apremont sur Allier

C'est par un décret ministériel du 26 décembre 1974 pris par Michel Poniatowski, Ministre de l'intérieur de l'époque qu'**Apremont** est devenu **Apremont sur Allier**.

Cette nouvelle appellation faisait suite à une délibération du conseil municipal du 10 novembre 1973. Le conseil avait considéré qu'il fallait par cet ajout, distinguer notre village de ces homonymes (comme ceux de l'Oise ou de la Savoie) et que d'autre part « la rivière Allier, traversant le village dans toute sa longueur », ce nouveau nom se justifiait amplement.

L'Allier : une rivière vivante et active

L'Allier est en perpétuel mouvement. Sa morphologie et son tracé évoluent au fil du temps et de l'espace. Ses crues font partie intégrante de ce fonctionnement naturel.

- L'Allier est façonnée par les eaux et les alluvions qu'elle transporte. La rivière arrache des alluvions à ses berges ou en son fond et les dépose en aval. Erosion, transport et sédimentation constituent la dynamique fluviale à l'origine du déplacement de l'Allier.
- Une crue peut provoquer un changement brutal du lit de l'Allier. Cependant là où l'eau peut s'étaler en amont, la crue est réduite en aval. Dans la plaine alluviale qui correspond généralement au lit majeur, les eaux de crues se répandent. La plaine forme ainsi un large champ d'expansion des crues. Large d'1 à 4 km, elle permet aux crues de s'amortir et diminue leur violence.

Une rivière capricieuse

L'Allier connait de hautes eaux en hiver et de basses eaux en été. Mais entre ces périodes ou d'une année à l'autre, le niveau de l'eau peut varier fortement.

- La montée des eaux, comme la descente est souvent très rapide. Pour quantifier les écarts du niveau de l'eau, on mesure le débit exprimé en m3. Par exemple, débit moyen à Moulins: 60 m3/s et débit pendant la crue de 2003 : 1580 m3/s .
- Des crues exceptionnelles : L'Allier génère des crues extrêmes parmi les plus fortes d'Europe occidentale. Une crue dite centennale est une crue qui a une possibilité sur cent de se produire chaque année, une crue décennale, une possibilité sur dix.

- Au XIIIVème et XIXème siècles, l'Allier connut plusieurs crues centennales à 10 ans d'intervalles . Quelques dates : 1790 (la plus forte connue), 1835, 1856, 1866 (la crue la plus dévastatrice), 1875….

Les marques gravées sur les pierres des façades de plusieurs maisons d'Apremont témoignent du niveau d'eau atteint lors des crues centennales.

Depuis le début du XXème siècle, des crues fortes ont été ressenties mais aucune n'a été fort heureusement exceptionnelle bien que celle de décembre 2003 ait fortement marquée les esprits.

L'origine climatique des crues :

- les crues cévenoles, engendrées par des pluies méditerranéennes
- Les crues océaniques, provoquées par les pluies venant de l'Atlantique
- Les crues mixtes qui conjuguent les deux phénomènes précédents.

Les crues de l'Allier peuvent se produire toute l'année mais sont rares en été et les 2/3 ont lieu en automne.

Les effets positifs des crues :

-les crues alimentent la ressource en eau, nettoient le lit de la rivière, éliminent les sédiments et rechargent les nappes phréatiques.

-Les crues fertilisent les terres, régénèrent la rivière et contribuent à la biodiversité.

Vivre avec les crues : A Apremont, les crues sont dangereuses mais le risque de dégâts est principalement matériel car l'eau qui monte entre directement dans les maisons ! Il n'y a pas de risque de submersion comme en cas de rupture de digues au Bec d'Allier.

Pour s'informer en temps réel, le site www.vigicrues.gouv.fr permet de suivre l'évolution de la rivière.

Par ailleurs, notre DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) et notre PCS (Plan Commune de Sauvegarde) régulièrement mis à jour, indiquent les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune.

Merci à Monsieur Kaluzni pour la documentation d'où sont extraits les principaux éléments de cet article !

Agenda 2022

1er avril : Réouverture du Parc Floral et des restaurants
3 avril, 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre : Marché Bio & Local
17 avril : Grande chasse aux oeufs au Parc floral
21 et 22 mai : 20 ème fête des plantes : un anniversaire qui sera marqué par un programme spécial !
26 juin : 10ème Brocante, un jour de chine
27 août : Nocturne à la bougie au Parc
15 et 17 octobre : Fête d'automne
18 et 19 décembre : Marché de Noël dans les écuries du château.

Elections

L'inscription sur les listes électorales d'Apremont est possible jusqu'au 4 mars 2022 pour pouvoir voter aux élections présidentielles.

La démarche peut se faire intégralement en ligne sur le site service-public.fr (demande d'inscription en ligne sur les listes électorales) soit en venant en mairie le lundi ou le vendredi après-midi en remplissant un formulaire de demande d'inscription accompagné d'une photocopie de pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Bienvenue à …..
Louis et Marie-Hélène Aufort au Presbytère
Victor Kaluzni et Jennifer Fréville aux Carrières

Utile

. Le secrétariat de mairie est ouvert le lundi et le vendredi de 13h30 à 16h30
. La trésorerie de Sancoins a fermé ses portes. Pour régler impôt, amende, facture de service public, le règlement est désormais possible en espèce dans la limite de 300 € ou par carte bancaire chez un buraliste agréé.
. La Maison France Service est à votre disposition Parc Maurice Fuselier à la Guerche pour répondre à toutes vos demandes administratives. 02 48 80 46 06 et msap@mairielaguerchesurlaubois.fr
. Pour réaliser vos papiers d'identité, prendre rendez-vous à la Mairie de la Guerche, seule commune du canton habilitée à les réaliser 02 48 77 53 53
. Maison Médicale 02 48 74 74 74
. Veolia urgence eau 0 969 323 529
. EDF dépannage électricité 09 72 67 50 18
. SMIRTOM Saint Amandois 02 48 60 66 89
. Hopital de Nevers 03 86 93 70 00
. Samu 15, Gendarmerie 17, Pompiers 18

adresse mail :
mairiedapremont@wanadoo.fr

site internet :
mairieapremontsurallier.fr

Fil de l'eau N° 15 - Janvier 2022
Mairie d'Apremont sur Allier, le bourg-18150
tél : 02 48 80 40 17
rédaction et mise en page :
Nathalie de Bartillat